Les aînés et Big Brother : la gestion des traces dans les usages sociaux et identitaires du Web

Eloria Vigouroux-Zugasti

▶ **To cite this version:**

Eloria Vigouroux-Zugasti. Les aînés et Big Brother : la gestion des traces dans les usages sociaux et identitaires du Web. 5ème Colloque International Réseaux sociaux, traces numériques et communication électronique, Jun 2018, Le Havre, France. hal-01871738

HAL Id: hal-01871738
https://hal.science/hal-01871738

Submitted on 11 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les aînés et Big Brother : la gestion des traces dans les usages sociaux et identitaires du Web

Eloria VIGOUROUX-ZUGASTI
Bordeaux Montaigne/Laboratoire MICA (EA 4426)
FRANCE

Big Brother est une figure littéraire incarnant le totalitarisme, issue du roman de science fiction d'anticipation 1984, écrit par Georges Orwell. Bien que ce concept soit largement utilisé dans le langage courant, nous souhaiterions le replacer dans son contexte d'origine. La figure de Big Brother, représentée par un visage paternaliste fidèle aux affiches de propagande de l'époque Stalinienne, symbolise un système de surveillance constante et intrusive. Dans le roman, les moindres faits et gestes des citoyens, y compris dans la sphère intime, sont enregistrés et analysés pour vérifier, non seulement, leur respect des lois, mais surtout leur soumission et leur acceptation inconditionnelles des règles de fonctionnement de l'Etat. Tout comportement déviant fait l'objet d'une violente rééducation, voire d'une élimitation pure et simple de l'individu par la Police de la Pensée. Cela impose aux citoyens une vigilance constante quant aux traces qu'ils produisent (paroles, écrits, comportements, etc.).

L'allégorie de Big Brother peut être associée à la captation des traces numériques sur les dispositifs numériques. Nous proposons d'étudier la question de l'appréhension et de la gestion des traces numériques auprès d'internautes retraités. Ce public propose un profil particulier puisque, bien qu'étant usagers des technologies numériques, il présente également une acculturation

moins développée et moins ancrée que chez les générations plus jeunes (Vigouroux-Zugasti, 2017)[1]. Nous souhaitons ainsi étudier la problématique la gestion de la traçabilité, dans un contexte d'acculturation partielle aux technologies numériques. Nos observations ont mis en exergue une certaine appréhension vis-à-vis de la question de la traçabilité numérique, laquelle a souvent été associée, par les personnes composant notre échantillon, au système de surveillance de Big Brother dans *1984*. Notre but est de mettre en évidence les stratégies de navigation et de publication utilisées par les aînés pour concilier leurs usages connectés avec la gestion de leur traçabilité numérique.

Nous proposons, dans un premier temps, de contextualiser notre sujet par un état des lieux sur les usages de notre population d'étude, ainsi que de présenter notre approche de la trace / de la traçabilité. Dans un second temps, nous présenterons les différentes stratégies mises en place par les aînés pour gérer leur traçabilité : limitative, propagative et neutre. Pour ce faire, nous nous appuierons sur les résultats de notre enquête qualitative doctorale. Enfin, nous proposerons d'interpréter et de justifier ces postures au regard des contextes individuels d'usage.

1. Contextualisation du sujet

1.1. Les aînés et les TIC : état des lieux

1.1. Etat des lieux statistique sur les usages technologiques

1 Notre échantillon se compose de 31 entreitens, réalisés auprès d'aînés âgés de 60 à 78 ans, résidant en Aquitaine et faisant usage des technologies numériques. L'échantillon présente une forte disparité d'âge,de genre, de condition de vie, d'état de santé et d'usages technologiques, afin de permettre l'émergence de phénomènes convergents et divergents dans l'usages des TIC.

L'usage des technologies de l'information et de la communication chez les personnes de plus de 60 ans est en constante augmentation depuis de 2004 (CREDOC, 2004-2016), avec une croissance de plusieurs dizaine de pourcents en quelques années seulement. Ces études démontrent l'intérêt croissant des générations successives de retraités pour les technologies numériques, notamment pour ce qui concerne l'informatique connectée et la téléphonie mobile (smartphones et téléphones non connectés à Internet). Plusieurs arguments peuvent être avancés pour comprendre cette augmentation (numérisation des démarches administratives, désir de reconnaissance, etc.), notamment celui du caractère intergénérationnel de l'équipement.

« C'est parce que les familles possèdent elles-mêmes ce type de dispositif qu'elles saisissent l'opportunité d'équiper leurs anciens. Plus les ''nouvelles'' générations seront équipées, plus elle enrôleront les anciennes à suivre le mouvement de la communication électronique des familles en équipant le lien » (Le Douarin & Caradec, p.266, 2012). Le lien intergénérationnel intervient à deux degrés différents. D'une part, au niveau matériel, les familles participent à l'équipement de leurs parents aînés. D'autre part, au niveau de l'utilisation, elles participent au développement des usages des aînés, en offrant des modèles d'usage pouvant être calqués par leurs parents : communication par mail, par les réseaux sociaux, recherches en ligne, etc.

1.2. Quelles implications pour l'avenir ?

« Les générations constituent une entrée assez spontanée dans l'étude de la fracture numérique, car il semble évident que les personnes âgées investissent moins l'apprentissage de ces outils [que les jeunes,] qui s'y mettent avec une aisance naturelle » (Bouiller, p. 126, 2016). Ces effets générationnels sont à mettre en lien avec l'âge d'acculturation aux technologies numé-

riques, puisque « chaque génération serait marquée par une affinité particulière avec certaines technologies, celles qu'elle a découvertes dans son enfance ou dans sa jeunesse » (Le Douarin & Caradec, p.253, 2012). L'affinité des jeunes générations actuelles avec les technologies numériques tend à expliquer l'aisance naturelle dont ils font preuve dans leurs usages. Au contraire, les générations de retraités n'ont été acculturées à ces mêmes technologies qu'à l'âge adulte, voire à l'âge de la retraite, aboutissant sur une appropriation moins naturelle que chez les jeunes, voire « superficielle », pour reprendre les termes de certains de nos enquêtés.

Or, « il est probable que chaque génération [d'aînés] augmente significativement son degré de pratique au cours des prochaines décennies » (Le Douarin & Caradec, p.258, 2012). Comme le montrent les études statistiques sur les usages des TIC, précédemment citées, plus les groupes d'âge sont jeunes, plus la connectivité est forte (CREDOC, p. 34, 2016), allant jusqu'à poser des problématiques de déconnexion, notamment chez les cadres (Felio, 2015). Cette hyperconnectivité probable des futures générations de retraités tend à mettre en évidence l'inévitable augmentation de l'intensité d'usage, de la culture numérique des futurs aînés et des traces numériques qu'elles impliquent. Nous pouvons donc imaginer que les postures de défiance vis-à-vis des technologies numériques tendront à évoluer, sous l'effet d'une culture numérique plus ancrée, plus « naturelle ». L'étude des usages connectés des aînés actuels permet donc d'établir un état des lieux pouvant aider à la comparaison avec les usages des futures générations retraitées, notamment concernant la gestion des traces.

1.3. Traces et traçabilité numériques

Selon Dominique Boullier, les pistes laissées par les internautes « peuvent aller de signaux (bruts) à des verbatims non structurés, elles peuvent être des traces (telles que les liens, les clics, les *likes*) qui sont exploitées en bases de données par les opérateurs » (Boullier, p.10, 2017). La notion de traces semble, d'après cette auteure, correspondre à de multiples formes de données, éditées par les internautes eux-mêmes, durant leurs usages connectés. Elles sont par la suite réutilisées, indépendamment de la volonté des internautes, dans des buts d'indentification et de ciblage.

En effet, « automatiquement générées par la moindre de ses activités, les traces [déposées] sont pour la plupart non intentionnelles » (Merzeau, p.115, 2013). Si l'internaute laisse des traces permettant de l'identitfier, il n'en n'a pour autant pas le contrôle. Cet aspect dissimulé et non volontaire de la trace tend à représenter un point de débat, notamment chez les aînés interrogés, lesquels la perçoivent majoritairement de manière négative, comme un instrument servant les intentions d'un Big Brother aussi intrusif que dans *1984*.

Cela peut amener à des remises en question des usages numériques. « Toute la question est de savoir où se place la frontière entre surveillance et redocumentation. Autrement dit, comment délimiter les droits d'accès, d'interprétation et de transformation, pour que l'usage des traces soit protégé techniquement et politiquement » (Merzeau, p.26, 2009). Cette question nous apparaît prédominante, notamment depuis la médiatisation du cas de Facebook, dont les acteurs ont utilisé les données des utilisateurs, en flagrante violation du droit au respect de la vie privée et à la protection des données personnelles. Dans notre contexte, la question de la gestion de l'identitié numérique et de la traçabilité est d'autant plus anxiogène auprès des utilisateurs que leurs cultures numériques et techniques sont partielles.

2. Stratégies de gestion des traces numériques chez les usagers aînés

2.1. La stratégie limitative

Nous choisissons de nommer la première stratégie « limitative ». Les aînés s'inscrivant dans cette posture, représentant plus d'un tiers de l'échantillon, tendent vers l'idéal du « comportement zéro ». L'enjeu de cet idéal est de parvenir à une navigation ne laissant aucune trace numérique dans son sillage. Pour ce faire, les usagers « limitateurs » développent une forte dimension réflexive de leurs usages, laquelle précède toute activité connectée. Si nous prenons l'exemple de l'achat en ligne, les aînés de ce groupe vont tendre à limiter le recours à Internet, afin de ne pas avoir à s'inscrire sur un site ni à communiquer leurs références bancaires. Les usagers interrogés semblent davantage se poser la question de la nécessité de commander par Internet, quitte à renoncer à l'achat ou à envisager des alternatives (commander par le biais de leurs enfants, acheter directement en magasin à un prix plus élevé, etc.).

« La première protection contre ''l'expropriation identitaire'' consiste donc à reprendre la main sur la gestion de nos traces. [...] Face à l'impossibilité de se soustraire aux systèmes de surveillance, c'est la mise en œuvre d'une *sousveillance*, où l'acteur enregistre lui-même les indices de sa présence, qui peut l'aider à préserver l'intégrité de son identité » (Merzeau, p. 27, 2009). Les usagers « limitateurs » s'inscrivent dans cette dynamique de *sousveillance*, dans le but de se protéger de la collecte de données, du Big Brother cherchant à les déposséder de leurs données personnelles.

Pour reprendre Lousie Merzeau, cette tentative est actuellement « moins que jamais envisageable » (Merzeau, p. 24, 2009), puisqu'« on ne peut pas ne pas laisser de trace » (Merzeau, 2011). Le combat mené par ces aînés semble donc condamné à l'échec. Nous no-

tons que ce type de posture tend à être prégnante chez les usagers se déclarant peut à l'aise avec les technologies numériques. La posture limitative pourrait alors être perçue comme le résultat d'une acculturation et d'une connaissance particulièrement partielle des aînés. Le manque de compréhension quant au fonctionnement du système favoriserait alors l'impression de perte de contrôle sur ses actions, ce qui encouragerait alors le fantasme du Big Brother et l'appréhension de la traçabilité numérique.

2.2. La stratégie propagative

La stratégie propagative pourrait être assimilée au fait de « jouer avec sa signature » numérique (Merzeau, p. 25, 2009). La trace est impossible à éviter sur Internet et elle vise à « calibrer au plus près des renseignements *sur mesure* » (Merzeau, p. 26, 2009). Malgré tout, elle n'en reste pas moins manipulable, puisque l'usager peut donner de fausses informations pour lutter contre le système et l'induire en erreur. Contrairement au groupe précédent, qui tendait à limiter les traces, le groupe « propagatif » utilise les fonctionnalités des systèmes de traçabilité pour déjouer les stratégies d'identification. Les aînés tendent alors à multiplier leurs traces numériques, en partageant des contenus de tous types, parfois opposés à leurs propres valeurs, afin de complexifier leur identité numérique et ainsi d'induire le système en erreur : faux profils, partage de contenu aléatoire, faux renseignements lors de l'inscription sur le site, etc.

« Plus nous diversifions notre présence numérique, plus nous laissons d'indices, et plus il y a de traces à suivre, plus notre profil se diversifie » (Merzeau, p. 27, 2009). La stratégie propagative s'inscrit, comme la posture précédente, dans une optique de lutte contre la captation de données personnelles. Les usagers s'inscrivant dans cette pratique, d'après nos observations, corres-

6ème colloque international « Réseaux Sociaux, Traces Numériques

pondent à des usagers plus réguliers de l'informatique connectée, lesquels présentent des cultures numériques et techniques parmi les plus élevées de notre échantillon. Il s'agit alors d'une forme de lutte plus renseignée que la précédente. A l'instar de Winston, protagoniste principal de *1984*, les usagers bénéficient d'une certaine compréhension du système de récolte de traces, qu'ils essaient alors de mettre en déroute en multipliant l'émission de faux renseignements.

2.3. La stratégie neutre

La dernière stratégie, contrairement aux deux autres, ne réside pas dans la lutte, mais dans une soumission à la politique de captation des données en ligne. A l'instar du commun des citoyens de *1984,* les usagers aînés s'inscrivant dans cette posture tendent à présenter une certaine résignation face aux difficultés de gestion de l'identité en ligne. L'analogie avec le roman de fiction peut être prolongée dans le cas de cette stratégie. En effet, les aînés de ce groupe tendent à justifier leur posture par le fait que, puisqu'ils n'ont rien à se reprocher, ni rien à cacher, ils ne voient pas en quoi la captation de leurs traces pourrait les desservir. D'autant plus que cette captation s'effectue « sans qu'on le veuille et sans qu'on le sache » (Merzeau, p.1, 2011), rendant alors les tentatives de lutte particulièrement complexe.

3. Interprétation et justification des postures

3.1. La gestion de la trace : élément de l'identité (numérique)

Comme nous avons pu le démontrer (Vigouroux-Zugasti, 2017), les usages des aînés en termes de technologies numériques tendent à s'inscrire dans des démarches identitaires forte. Cela aussi bien dans le cadre de continuité, que de rupture ou de recomposition biographique. « La construction identitaire incombe de

plus en plus à chacun, dans une démarche empreinte de réflexivité » (Moati, p.11, 2003). Le contexte d'hypermodernité tend ainsi à encourager les individus à être eux-mêmes acteurs de leur construction biographique individuelle.

L'influence des médias chez cette population, notamment par la télévision, est particulièrement forte. Or, ce même canal d'information tend à mettre régulièrement en scène les faits divers concernant la gestion numérique des traces et de soi, ainsi que la réutilisation, parfois frauduleuse, de données personnelles. Cela contribue à développer une certaine défiance vis-à-vis de supports techniques, exigeant alors une importante vigilance de la part de l'usager. Comme nous le disions avant, la construction de l'identité numérique incombe à l'usager lui-même.

De ce fait, l'usager va tendre à développer des techniques de gestion du soi numérique qui soit en accord avec, tout d'abord, ses capacités, et, d'autre part, l'image qu'il se fait de lui-même. « Les membres des audiences utilisent ''activement'' les médias pour en retirer des satisfactions répondant à des besoins psychologiques et psychosociologiques » (Proulx, p.8, 2005). De ce fait, s'inscrire dans un certain type de stratégie de gestion du soi connecté tend à représenter, au-delà de la fonction purement pragmatique, un positionnement identitaire fort : limiter ses usages pour se montrer comme un internaute prudent, diffuser de manière aléatoire pour montrer sa compétence technique, etc.

3.2. La lutte contre la réification de l'internaute

Cet aspect identitaire de l'appropriation des technologies numériques nous mène à la problématique de la réification de l'humain par les API et les plateformes de collectes de données à des fins commerciales. Comme nous venons de le voir, l'usage des technologies s'ins-

Sème colloque international « Réseaux sociaux, Traces Numériques

crit dans une démarche de (re)construction de soi, destinée à soutenir la cohérence identitaire du sujet. Or, les techniques de récolte des traces numériques tendent à placer l'usager dans une position d'objet.

Effectivement, la démarche de traçabilité peut être assimilée à un « traitement instrumental des […] personnes » (Honneth, p.17, 2007). Dans ce contexte, l'internaute se voit dépouillé de ce qui fait son humanité (sa complexité, ses opinions, son ironie, ses droits, etc.), pour n'être appréhendé qu'au travers les signaux enregistrés en ligne. De plus, la récolte des traces, lorsqu'elle s'inscrit dans des logiques commerciales, tend à déposséder l'internaute de ses propriétés d'humain pour ne l'envisager que comme une cible, comme un instrument de production de valeur marchande. Or, cela représente un « comportement […] qui viole des principes moraux ou éthiques, dans la mesure où il traite les autres sujets non pas conformément à leurs qualités d'êtres humains, mais comme objets morts, voire des ''choses'' ou des ''marchandises'' » (Honneth, p.17, 2007). Les stratégies des aînés semblent alors s'inscrire dans une démarche de lutte contre la réification de leur personne sur le Net. Lutter contre les politiques de réutilisation des données (personnelles) semble, pour les internautes aînés, participer à la défense de leur droit à ne pas être considérés comme des objets, à la défense de leur humanité et de leur identité unique.

Conclusion

Les techniques de gestion des traces et de l'identité numériques, chez les aînés, tendent à rappeler la problématique de la réflexivité des usages connectés. Chez cette population, moins numérisée que les générations plus jeunes, réside une certaine défiance vis-à-vis des dispositifs techniques. Si elle peut être associée au manque d'acculturation, elle est malgré tout représentative d'une démarche de prudence et d'attention, né-

cessaires à l'utilisation des technologies numériques. Ainsi, malgré l'intérêt scientifique de la question de la trace, les aînés nous rappellent que Big Brother est attentif et qu'il n'appartient qu'à nous de contrôler nos traces et notre identité numériques.

Références bibliographiques

Ouvrage

Boullier, Dominique. (2016). *Sociologie du numérique,* p.383 (Armand Colin)

Honneth, Axel. (2007). *La réification : petit traité de la théorie critique*, p.141. (Gallimard)

Orwell, George. (1949). *1984*, p.377 (Editions Gallimard)

Ouvrage collectif

Bouisson, Jean, Camille Brisset, Isabelle Tournier, et Caroline Vion. (2011). *Vieillissement et vieillesse, vulnérabilité et ressources: regards croisés*. Bordeaux: Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 258

Chapitre d'ouvrage

Boullier, Dominique (2017). Pour des sciences sociales de troisième génération (SS3G) : Des traces numériques aux réplications. In *Big data et traçabilité numérique : Les sciences sociales face à la quantification massive des individus*, par Pierre-Michel Menger et Simon Paye. Paris: Collège de France, 16384

Proulx, Serge (2005). Penser les usages des technologies de l'information et de la communication aujourd'hui : enjeux – modèles – tendances. In *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, par Lise Vieira et Nathalie Pinède, Pessac : Presses universitaires de Bordeaux, 720

Le Douarin, Laurence, et Vincent Caradec (2012). TIC, grands-parents et leurs petits enfants : vers un conflit des générations technologiques ?. In : *Vivre les âges*

de la vie, par Aline Chamahian et Claire Lefrançois, L'Harmattan, 25376

Article

Felio, Cindy (2015). Les stratégies de déconnexion des cadres équipés en TIC mobiles. *Nouvelle revue de psychosociologie*, (n°19), 24154

Merzeau, Louise (2009). De la surveillance à la veille. *Cités : Phioisophie, politique, Histoire*, (n°39), 67-80

——— (2013). L'intelligence des traces. *Intellectica - La revue de l'Association pour la Recherche sur les sciences de la Cognition* (ARCo) 1 (59), 115-135

——— (2011). Présence numérique : les médiations de l'identité. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, (n°1), 7991

Le Douarin, Laurence (2014). Usages des nouvelles technologies en famille. *Informations sociales*, (n° 181), 62-71

Rapport, thèses et actes de colloques

CREDOC. 2015. « La diffusion des technologies de l information et de la communication dans la société française (2004-2015) »

Merzeau, Louise (2011). Embeded memories : patrimonialisation des traces numériques, actes du *18e Colloque bilatéral franco-roumain en sciences de la communication*

Vigouroux-Zugasti, Eloria (2017). L'expérience du numérique chez les aînés : Enjeux et limites du solutionnisme technologique. *Thèse en sciences de l'information et de la communication*, Bordeaux Montaigne, 341